



PARIS
13 JUILLET 2022
NUMÉRO // 40

JOURNAL NUMÉRIQUE

DISTRICT DE PARIS DE FOOTBALL

**LES CLUBS QUI MONTENT ET
LES CLUBS QUI DESCENDENT**



@d75foot



www.district75foot.fff.fr

DISTRICT DE PARIS DE FOOTBALL

Ouvert du LUNDI au VENDREDI

de 10h à 13h et de 14h à 18h

6, avenue Joseph Bédier - 75013 PARIS

Téléphone : 01 88 61 98 40

secretariat@district75foot.fff.fr

SOMMAIRE

RUBRIQUES

Actualités

Informations

Formations

Procès verbaux

Procès Verbaux :

**PV COMMISSION STATUT et REGLEMENTS
du 11 Juillet 2022**

PÉRIODE DE CHANGEMENT DE CLUBS

Les joueurs peuvent changer de club une fois durant chacune des deux périodes distinctes :

EN PÉRIODE NORMALE

du 1er juin au 15 juillet



HORS PÉRIODE

du 16 juillet au 31 janvier



Certains joueurs peuvent toutefois changer de club après le 31 janvier dans les conditions fixées dans les Règlements Généraux de la FFF.

Rappels

Depuis le 1er juillet 2013, le cachet mutation est apposé sur les licences " M " des joueurs à partir des catégories U12 et U12 F.

Dans toutes les compétitions officielles du football à 11.

Le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 6 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

Pour les pratiques à effectif réduit (c'est-à-dire celles impliquant moins de 11 joueurs titulaires), le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

Il en résulte que dans le Championnat Régional Futsal, le nombre de joueurs mutés est limité à 4 dont 2 hors période normale.

Les joueurs mutant hors période doivent impérativement obtenir l'accord du club quitté. Suppression du principe de prorogation de la période de changement de club si le dernier jour de cette période tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié.



Mutations Joueurs

L'Assemblée Fédérale de la FFF qui s'est déroulée le 18 juin 2022, a adopté, avec effet dès la saison 2022 / 2023, la modification qui lui était proposée et dont il résulte désormais que :

1- le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match reste limité à **6 dont 2 maximum** ayant changé de club hors période normale dans toutes les compétitions officielles des catégories U 19 et supérieures, ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes,

2 - le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match reste limité à **4 dont 2 maximum ayant changé de club** hors période normale pour les pratiques à effectif réduit des catégories U 19 et supérieures,

3 - dans toutes les compétitions officielles des Ligues régionales et des Districts des catégories U 12 à U 18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est désormais **limité à 4, dont 1 maximum ayant changé de club** hors période normale.

Engagement

2022/2023

Inscrivez-vous pour les coupes départementales
de Paris pour la saison 2022/2023

Foot à 11, Foot à effectif réduit, Futsal et Criterium

Les formulaires d'engagements sont
disponibles sur le site :

[Documents – District Parisien de football \(fff.fr\)](http://Documents – District Parisien de football (fff.fr))

Les engagements seront clôturés le 15 juillet 2022



LES CLUBS QUI MONTENT



PARIS ALESIA



PARIS ELITE FUTSAL



CASTANHEIRA



LES CLUBS DE D1 QUI MONTENT EN R3

Bravo au clubs Parisiens :

**SENIOR
LA SALESIEENNE**

**SENIOR FEMININE
NICOLAITE DE CHAILLOT**

**U18
NICOLAITE DE CHAILLOT**

**U16
LA SALESIEENNE**

**U14
PARIS ALESIA**

**CDM
CASTANHEIRA et RACING CLUB PARIS 18**

**ANCIEN
PARIS 15 OL**

**FUTSAL
VUE D'ENSEMBLE et PARIS ELITE FUTSAL**

Voici le tableau de toutes les montées et de toutes les descentes du championnat.



NOUS RECRUTONS DES SERVICES CIVIQUES

PÔLE TECHNIQUE

Poste axé sur la participation, la mise en œuvre, l'encadrement et l'animation des manifestations, promouvant la pratique du football, sur l'ensemble du territoire du District 75 de Football. Pour connaître les missions et le descriptif du poste, le profil requis, les compétences et qualités recherchées, et les détails de l'offre, cliquez ici : [Candidature](#)

PÔLE DÉVELOPPEMENT

Poste axé sur le développement du district en collaboration avec l'agent de développement et la commission de développement du District 75 de Football. Pour connaître les missions et le descriptif du poste, le profil requis, les compétences et qualités recherchées, et les détails de l'offre, cliquez ici : [Candidature](#)

Envoyez votre C.V. et lettre de motivation à direction@district75foot.fff.frr@.fr,
à l'attention de Monsieur le Directeur Administratif, avant le Vendredi 16 Septembre 2022.

DEVENEZ BÉNÉVOLE

NOUS AVONS BESOIN DE COMMISSAIRES POUR LA SAISON 2022/2023

Et pour sa deuxième saison, le District est à la recherche de bénévoles qui ont vocation à s'investir dans l'une de ses commissions rouages essentiels à la bonne gestion des affaires du football parisien.

Nous avons encore besoin de bénévoles dans les commissions suivantes:

Commission d'Organisation des Compétitions - Tous les Mardis

Commission du Football d'Animation - Les Lundis

Commission de Discipline - Tous les Mardis

Commission des Statuts et Règlements - Les Jeudis

Si vous souhaitez entrer dans une commission, merci d'envoyer votre candidature à secretariat@district75foot.fff.fr

TOURNOI ESAT

En partenariat avec APTE, l'OMS 14 et le club de la JAM, le district de Paris a organisé le tournoi Inter ESAT Parisien "sport Adapté" le vendredi 24 juin 2022 au Stade Elisabeth Paris 14eme.



Le but de cet événement est de permettre à toutes et à tous de pratiquer le football.

Avec la participation de 12 équipes de différents ESATS Parisiens

Pour rappel, « les établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) sont des établissements médico-sociaux qui relèvent, pour l'essentiel, des dispositions figurant dans le code de l'action sociale et des familles. Ils offrent aux personnes handicapées des activités diverses à caractère professionnel et un soutien médico-social et éducatif en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social. » (source : ministère du travail)



Le tournoi s'est déroulé en 2 phases : la phase de poules puis la phase finale. La phase de poule était composée de 2 poules de 6 équipes. Ensuite, pour la phase finale, les équipes ayant obtenu un classement similaire dans leur poule s'affrontaient afin d'établir un classement général.

Nous remercions toutes les associations qui ont participé à cet événement festif.



De nombreux supporters se sont déplacés pour encourager leur équipe. Le district Parisien est très fier d'avoir organisé cet événement mettant en avant le foot adapté et ainsi favorisant le sport accessible à tous.

ANNONCES RECRUTEMENT



Paris Pouchet XVII recrute des éducateurs et éducatrices, pour les écoles de football, section féminine, U16/U18 et Seniors.

Pour en savoir plus : 551469@lpiff.fr ou au 06.60.12.70.81



L'Académie Football Paris 18 recrute un médiateur insertion jeunesse (F/H).

Pour en savoir plus : academiefootballparis18@gmail.com
ou au 01.58.20.14.84



FC Paris Arc-En-Ciel recrute un(e) coach et un(e) coach adjoint(e).

Pour en savoir plus : dir.sport.fcpaec@gmail.com



Les **Enfants de la Goutte D'Or** recrute des éducateurs et éducatrices, pour les U14, U16, U18 et Seniors.

Pour en savoir plus : 537678@lpiff.fr ou au 06.59.89.42.95



L'**Entente Sportive Paris XIII** recherche des éducateurs/éducatrices équipe Seniors du dimanche après-midi qui évoluera en D4.

Pour en savoir plus : ententesportiveparis13@gmail.com



L'**ASC Parisii** recherche un entraîneur pour sa section Senior D4.

Pour en savoir plus : 560807@lpiff.fr



Le **Ménilmontant FC 1871** recrute un.e coach pour sa Sénior masculine 2 et un.e coach pour sa Sénior féminine 1, critérium à 7.

Pour en savoir plus : menilmontantfc1871@gmail.com ou au 06 60 42 51 45.

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER
SI VOUS RECHERCHEZ DE NOUVEAUX MEMBRES
POUR LA SAISON 2022/2023**

secretariat@district75foot.fff.fr

ARTICLE 11.

LES OBLIGATIONS

11.1 - Equipes obligatoires

Les clubs dont l'équipe première seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).
- 3 équipes de jeunes à 11 dont 1 équipe U18 (ou U19 si cette dernière dispute le Championnat National U19), 1 équipe U16 (ou U17 si cette dernière dispute le Championnat National U17) et 1 équipe U14.

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des 3 équipes de jeunes susvisées.

- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit (à 8) dans les Critériums régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13).
- Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 2

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).
- 2 équipes de jeunes à 11 dans des catégories différentes (U18, et/ou U16 et/ou U14).

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit (à 8 ou à 6 en U8/U9) pouvant être mixtes ou féminines dans les Critériums régionaux ou départementaux (U10 à U13) ainsi que les plateaux officiels (U8/U9).
- Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 3

- 1 équipe Seniors (Dimanche après-midi).
- 1 équipe de jeunes à 11 (U18, ou U16 ou U14).

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

- 1 équipe de jeunes de football à effectif réduit (à 8 ou à 6 en U8/U9 et à 5 en U6/U7) pouvant être mixte ou féminines dans les Critériums régionaux ou départementaux (U10 à U13) ainsi que les plateaux officiels (U6 à U9).
- Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 4

Pas d'obligation. L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division Ligue ou District.

FORMATION INITIALE ARBITRE



- **Session 1 : 24 et 25 septembre, 1 et 2 octobre 2022.**
- **Session 2 : 15, 16, 22 et 23 octobre 2022.**
- **Session 3 : 5, 6, 12 et 13 novembre 2022.**
- **Session 4 : 26 et 27 novembre, 3 et 4 décembre 2022.**



FORMATION INITIALE ARBITRE

Qu'est ce que la Formation Initiale d'Arbitres ?

Cette formation permet d'acquérir des connaissances théoriques mais également pratiques afin d'obtenir le diplôme d'arbitre de football de niveau départemental.

A qui s'adresse la formation ?

Les Formations Initiales d'Arbitres s'adressent à toutes les personnes motivées souhaitant devenir arbitres de football. Il suffit d'être âgé de 13 ans et plus au 1er janvier de la saison et d'être disponible le week-end.

Quand les formations se déroulent-elles ?

Quatre sessions ont été programmées par le District de Paris de football. Ces sessions se déroulent sur deux samedis et deux dimanches consécutifs dans les locaux du District (6 avenue Joseph Bédier – 75013 Paris)

Un examen théorique clôturera chacune des ces formations. Si cette première étape est réussie vous serez ensuite examiné au cours d'un match officiel avant d'obtenir l'écusson du District de Paris.

Quand et comment s'inscrire ?

Pour s'inscrire il faut remplir le dossier de candidature ci-dessous. La date limite de retour du dossier est fixée à cinq jours avant le début de la formation choisie. Les candidatures seront retenues selon l'ordre de réception et dans la limite des places disponibles. Une fois rempli le dossier devra être renvoyé à l'adresse suivante :

Ligue de Paris Île-de-France 5 place de Valois 75041 Paris Cedex 01.

Attention les dossiers incomplets ne pourront être retenus !



COMMISSIONS DE LA SEMAINE

PROCÈS VERBAUX

- Commission Statut et Règlements du 11 Juillet 2022

